Jean-Baptiste André Godin à monsieur Hauller, 21 décembre 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)
Collation2 p. (313r, 314r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Hauller, 21 décembre 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 19/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51659

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction21 décembre 1884
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireHauller
Lieu de destination4-6, rue du Perche, Paris

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin rappelle à Hauller que sa lettre du 16 décembre répondant à la sienne du 4 décembre l'invitait à venir à Guise pour s'entretenir avec lui. Godin lui indique qu'il est impératif qu'il lui fournisse les adresses des maisons dans lesquelles il a travaillé et qu'il lui fasse savoir dans quel grand établissement de forges en Lorraine il a tenu l'économat. Il l'invite à séjourner à Guise 2 ou 3 jours pour étudier les livres de compte et les services, et lui promet de lui rembourser 40 F pour ses frais de déplacement.
Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée

Mots-clés

Emploi, Familistère
Lieux citésLorraine (France)
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51659?context=pdf

313

Guise Familistère
21 X^bre 94

Monsieur Hoellier,

Par ma lettre du 15^d, je vous disais que rien ne s'opposait à ce que vous vinssiez à Guise examiner la fonction vacante, afin de bien vous renseigner et de me convaincre moi-même si vos aptitudes répondent aux besoins de cette fonction.

Cette lettre de ma part avait pour objet de donner satisfaction à votre du 4 X^bre me proposant une entrevue préparatoire pour examiner les questions qui il semble que votre situation présente vous empêche d'aborder catégoriquement, sans doute dans la crainte de nuire à l'emploi que vous avez ?

Je ne vois pas trop, en effet, comment il serait possible pour moi de prendre une décision à votre égard, sans avoir approfondi la

question de références et la question d'aptitudes.

Je suis surpris que vous ayez jusqu'à ce jour différé de me donner les adresses des maisons où vous avez travaillé, au moins depuis votre entrée dans la maison où vous êtes précédemment, et que surtout vous ne m'ayez pas encore indiqué où vous avez tenu l'écoulement d'un grand établissement de Forges en Lorraine?

S'il vous était possible de venir à Paris passer deux ou trois jours pour examiner les livres et les services, il serait plus facile ensuite d'arriver à une solution.

Ma décision est donc subordonnée aux deux points que je viens de vous indiquer.

Je m'engage, du reste, à vous rembourser une somme de quarante francs sur vos frais de déplacement, quelque décision qui intervienne entre nous.

Veuillez me fixer le plus tôt possible sur votre résolution et agréez je vous prie, Monsieur, mes civilités